



## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MARS 2012

### COMPTE RENDU

Le vingt-sept mars deux mille douze à dix-sept heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Sartilly Porte de la Baie, dûment convoqués par le Président se sont réunis à la Communauté de Communes sous la présidence de M. Claude FOURRE, Président.

**Etaient présents** : Mme BRUNAUD-RHYN Catherine, M. THOUVENOT Jacques (arrivé à 17h50), Vice-présidents, Mesdames et Messieurs les délégués représentant les communes de :

- ANGEY : Mme LORE Monique, M. LEMONNIER Alain,
- BACILLY : M. DEBON Jean-Pierre,
- CAROLLES : M. SEVIN Jean-Marie, M. LOISEAU Philippe, M. GUILLOUX Aymerick,
- CHAMPCEY :
- CHAMPEAUX : Mme GIARD Claudine, M. JOUSSEAUME Pascal,
- DRAGEY RONTHON : M. FOLLAIN Hubert, Mme GROSFILS Sophie (arrivée à 18h00), M. DATIN Jean-Luc,
- GENÊTS : M. DUTEIL René,
- LOLIF : M. ANDRE Alphonse,
- MONTVIRON : M. ROBIDAT Serge,
- ST JEAN LE THOMAS : M. BACHELIER Alain,
- ST PIERRE LANGERS : M. HERBERT Georges,
- SARTILLY : M. RAULT Denis, M. LUCAS Jean-Pierre, Mme GOUELLE Solange.

**Etaient Absents Représentés** :

Mme GASTEBOIS Maryvonne représentée par M. MAGNIER Didier

M. BACHOTET Philippe représenté par Mme POULAIN Jocelyne

M. LEGRAND Bernard représenté par M. HERVET Jean

Mme LEFEVRE Nadine représentée par Mme CAHOREL Paulette

**Excusés** : M. QUINTON Eric, M. PICHON Jacques, Mme LEPRODHOMME Sandrine, M. MOREL Philippe, Mme LAISNEY Geneviève.

**Absents** : M. HEON Philippe, M. JOLLY Thierry, M. LALISSE Allain, M. LAMBERT Gaétan, M. JOUENNE Laurent.

**Personne invitée** : M. Daniel LECUREIL, Trésorier.

Le Conseil a choisi pour **Secrétaire** : M. LUCAS Jean-Pierre.

**Nombre de Conseillers en exercice** : 36 / **Nombre de Conseillers présents** : 26

**Convocation du** : 21 mars 2012

**Affichage du** : 29 mars 2012

**Ordre du jour** : Approbation des Comptes Administratifs et Comptes de Gestion 2011 - Vote des Budgets Primitifs 2012. Questions diverses.

**Documents envoyés avec la convocation** : Comptes Administratifs 2011 - Budgets Primitifs 2012.

Une copie de la convocation a été adressée aux Maires ne siégeant pas en qualité de délégué communautaire.

Le Président introduit la séance et M. SEVIN demande la parole.

M. SEVIN rappelle au Président que les trois délégués communautaires de Carolles lui ont écrit pour demander qu'on procède à l'approbation formelle du procès verbal de la précédente réunion. Ils constatent que le Président ne leur a pas répondu. Il précise donc que les trois délégués de Carolles ne sont pas d'accord avec la façon dont est rapportée la discussion relative à la réforme des collectivités territoriales, considérant que la délibération qui a été prise à l'issue du débat n'est pas correctement indiquée. Les trois délégués de Carolles n'approuvent donc pas ce procès verbal sur la réforme des collectivités. M. SEVIN demande que cette observation soit inscrite dans le procès verbal de la présente réunion.

Le Président répond qu'une réponse va être apportée au courrier des élus de Carolles.

### **FINANCES - Comptes administratifs 2011**

Mme BRUNAUD-RHYN, Vice-présidente aux Finances, soumet au Conseil le vote du compte administratif (budget général et budgets annexes) pour l'exercice 2011.

**Comptes administratifs 2011 du Président et Compte de gestion 2011 du Trésorier**

<b>BUDGET GENERAL</b>		
Fonctionnement		Investissement
Dépenses prévues	3 427 973.42	2 095 492.17
Dépenses réalisées	2 866 183.32	630 041.57
Déficit reporté		427 492.17
Recettes prévues	3 427 973.42	2 095 492.17
Recettes réalisées	2 832 805.97	1 051 234.47
Excédent reporté	715 000.42	
<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>-33 377.35</b>	<b>+421 192.90</b>
<b>Résultat cumulé :</b>	<b>+681 623.07</b>	<b>- 6 299.27</b>

<b>ZONE D'ACTIVITE</b>		
Fonctionnement		Investissement
Dépenses prévues	2 427 088.53	2 990 195.06
Dépenses réalisées	18 108.57	63 964.44
Déficit reporté		1 410 644.03
Recettes prévues	2 427 088.53	2 990 195.06
Recettes réalisées	64 262.08	0
Excédent reporté	1 266 814.50	
<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>+ 46 153.51</b>	<b>+ 63 964.44</b>
<b>Résultat cumulé :</b>	<b>+ 1 312 968.01</b>	<b>- 1 474 608.47</b>

<b>ATELIER 1</b>		
Fonctionnement		Investissement
Dépenses prévues	32 424 .10	2 827.56
Dépenses réalisées	185.00	0
Déficit reporté		
Recettes prévues	32 424.10	2 827.56
Recettes réalisées	8 200.00	0
Excédent reporté	32 524.10	2 827.56
<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>8 015.00</b>	<b>0</b>
<b>Résultat cumulé :</b>	<b>40 539.10</b>	<b>2 827.56</b>

<b>ATELIER 2</b>		
Fonctionnement		Investissement
Dépenses prévues	20 258.45	0
Dépenses réalisées	6 904.25	0
Déficit reporté		
Recettes prévues	20 258.45	0
Recettes réalisées	0	0
Excédent reporté	20 258.45	
<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>-6 904.25</b>	<b>0</b>
<b>Excédent :</b>	<b>13 354.20</b>	

<b>SPANC</b>		
Fonctionnement		Investissement
Dépenses prévues	16 284.46	
Dépenses réalisées	4 853.57	
Déficit reporté		
Recettes prévues	16 284.46	
Recettes réalisées	4 715.00	
Excédent reporté	+ 8 284.46	
<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>138.57</b>	
<b>Excédent :</b>	<b>+8 145.89</b>	

COMPLEXE EQUIN		
Fonctionnement		Investissement
Dépenses prévues	803 875.72	5 272 439.00
Dépenses réalisées	4 548.79	752 361.45
Déficit reporté		
Recettes prévues	803 875.72	5 272 439.00
Recettes réalisées	576 973.43	15 000.00
Excédent reporté		207 797.09
<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>+ 572 424.64</b>	-737 361.45
<b>Excédent ou déficit :</b>	<b>+ 579 564.36</b>	-529 564.36
<b>RAR</b>		12 338.82
<b>Besoin de financement</b>		-541 903.18

### Discussion

Avant le vote, M. JOUSSEAUME demande ce que sont les produits exceptionnels.

La Vice présidente répond qu'il s'agit de subventions reçues dans le cadre des opérations :

- Etablissement communiquant (5.249 € pour la fourniture d'ordinateurs à l'école de Dragey-Ronthon et 909 € pour la bibliothèque de Bacilly).
- Audit touristique (5.406 € au titre du FACIT)
- le solde reçu des annonceurs pour le Week-end du vent.

M. THOUVENOT arrive à 17h50.

Concernant l'atelier relais n° 1, M. DATIN demande si le locataire paye toujours chaque mois son arriéré.

Le Président répond que le locataire tient l'échéancier qui lui a été fixé, à savoir qu'il paie chaque mois une échéance antérieure en plus de l'indemnité d'occupation en cours.

Concernant l'atelier relais n° 2, M. DEBON demande où en est le recouvrement des indemnités d'occupation.

Le Président répond que l'arriéré sera payé totalement pour début avril 2012 mais qu'en l'absence de convention écrite depuis 2010, les dettes ne peuvent être recouvrées pour cette période. Il précise qu'il n'a plus aucun contact avec l'entreprise à laquelle il va adresser un courrier pour envisager l'expulsion.

Le Président quitte la salle pour procéder au vote.

**Après délibéré,**

**Le Conseil Communautaire,**

**Suivant l'avis du Bureau,**

**Suivant l'avis de la Commission des Finances,**

**- APPROUVE le Compte Administratif du Budget général et les 5 Budgets annexes 2011.**

**24 voix POUR (unanimité)**

Le Président rejoint l'Assemblée et remercie les élus de leur confiance. Il invite le Conseil à voter le compte de gestion du Trésorier.

**Après délibéré,**

**Le Conseil Communautaire,**

**Suivant l'avis du Bureau,**

**Suivant l'avis de la Commission des Finances,**

**- APPROUVE le Compte de Gestion du Budget général et les 5 budgets annexes 2011,**

**25 voix POUR (unanimité)**

Le Trésorier remercie l'Assemblée de sa confiance.

## BUDGETS PRIMITIFS 2012

Présentation des différents budgets primitifs 2012 par Monsieur LECUREUIL, Trésorier et Madame BRUNAUD-RHYN, Vice-présidente, déléguée aux finances.

Mme GROSFILS arrive à 18h00.

### BUDGET PRINCIPAL 2012

Concernant les taux pour 2012, le Président précise que la Commission des finances, réunie les 1<sup>er</sup> et 8 mars, et ainsi que le Bureau réuni le 21 mars 2012, ont souhaité ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2012.

Cependant il a été proposé de baisser le taux de la TEOM de 13,97 % à 12,50 %. En effet la perte de recette sera moindre, compte tenu de l'augmentation des bases, de 3 % environ, de la baisse de participation au SIRTOM pour 2012 de -100.000 €, et la participation de la Communauté de communes du Pays Hayland à hauteur de 50 %. Le Président ajoute que le tri sélectif produit davantage de recettes notamment par l'organisme Eco-Emballage. Il souligne que le SIRTOM est 1<sup>er</sup> dans le département en matière de tri.

Les chiffres du budget Principal 2012 sont les suivants :

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### Dépenses

011 - Charges à caractère général	554 000.00
012 - Charges de Personnel	605 100.00
014 - FNGIR	218 943.00
022 - Dépenses imprévues	60 000.00
023 - Virement à la section d'investissement	555 440.79
042 - Opérations d'ordre (amortissements)	38 887.01
65 - Autres charges de gestion courante	859 000.00
66 - Charges financières	52 000.00
67 - Charges exceptionnelles	505 659.00

<b>Soit un Total de Dépenses de Fonctionnement de</b>	<b>3 449 029.80 €</b>
---	-----------------------

#### Recettes

002 - Excédent 2011 reporté	675 323.80
013 - Atténuation de charges	30 000.00
70 - Produit des services	67 000.00
73 - Impôts et taxes	2 088 907.00
74 - Dotations et participations	517 799.00
75 - Autres produits de gestion courante	62 000.00
77 - Produits exceptionnels	8 000.00

<b>Soit un Total de Recettes de Fonctionnement de</b>	<b>3 449 029.80 €</b>
---	-----------------------

### Etat des taux d'imposition 2012

Le Président propose de voter les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2012 suivants :

Taxe Habitation	8.14 %
Taxe Foncière bâti	7.89 %
Taxe Foncière non bâti	19.00%
CFE (Cotisation Foncière des Entreprises)	4.19 %
Zone	17.22%

<b>Cotisations et participations 2012</b>		
<i>7009 habitants</i>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
<i>Collège</i>	12 500	12 500.00
<i>CLIS - Classe d'intégration scolaire</i>	3 150	3 400.00
<i>Pays de la Baie du Mont Saint Michel</i>	15 710	16 000.00
<i>Pays de la Baie Initiative - Plate forme d'Initiative locale</i>	100	100.00
<i>Association des Maires du Département de la Manche</i>	400	500.00
<i>Association Des Communautés de France (ADCF)</i>	600	710 00
<i>SDIS</i>	154 952	159 477.00
<i>SNSM</i>	2 000	2 000.00
<i>Mission Locale</i>	6 311	6 311.00
<i>Fourrière - Passerelles - Avranches</i>	2 700	3 100.00
<i>Contribution Boucles locales</i>	2 100	2 200.00
<i>Accès services - Assistance et Maintenance Logiciels</i>	4 000	4 000.00
<i>Maintenance Logiciels MAGNUS</i>	1 000	1 000.00
<i>ATESAT (Voirie)</i>	7 200	14 700.00
<i>SCOT</i>	4 000	4 000.00
<i>Syndicat mixte des Bassins versants des Côtiers Granvillais</i>	19 000	18 500.00
<i>Association Porte de la Baie Tourisme</i>	83 750	100 000.00
<i>CDAS (organisme social)</i>	3 900	4 100.00
<i>SYMEL (équipement Littoral)</i>	1 700	1 700.00
<i>CLIC</i>	1 344	1 400.00
<i>TRANSPORT SCOLAIRE RPI - Service de proximité</i>	44 000	52 000.00
<i>CLUB FOOT</i>	0	5 000.00
<i>JAZZ EN BAIE</i>	0	5 000.00
<i>Médecine du Travail</i>	1 800	1 800.00
<i>Banque Alimentaire</i>	3 000	1 000.00
<b>TOTAL</b>	<b>375 217 €</b>	<b>420 498.00 €</b>

L'augmentation du montant des participations est due principalement à :

- La mise en place d'un Service de proximité à partir de septembre sur le territoire,
- La participation de 5000€ au CLUB FOOT et à JAZZ EN BAIE
- 2 années de paiement pour ATESAT
- L'augmentation de la participation à l'Office de Tourisme Intercommunal (taxe de séjour comprise).

#### **SERVICE JEUNESSE-COÛT COMMUNAUTAIRE ( Centre de Loisirs-Halte Garderie-RAM) :**

Pour mémoire Coût communautaire 2009 : 168 176€

Pour mémoire Coût communautaire 2010 : 123 198€

Pour l'année 2011 Coût Communautaire : 126 947€

On constate la stabilité du coût communautaire du Service jeunesse dans son ensemble depuis 2010. Cependant, le prévisionnel 2012 des charges de personnel pour le Centre de Loisirs subit une augmentation due à la nécessité de recruter des animateurs supplémentaires pour les deux sites (écoles maternelle et primaire) mis en place à la suite des travaux en cours pour l'agrandissement du Centre de Loisirs. Recrutement de 3 contrats aidés.

#### **AFFECTATION DU RESULTAT**

Le Président,

Sur proposition du Bureau et de la Commission des Finances,

Après avoir examiné le compte administratif 2011, statuant sur l'affectation du résultat de Fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de Fonctionnement de **681 623.07€**

Propose d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :	
Résultat de l'exercice 2011 :	- 33 377.35
Résultats antérieurs reportés	+715 000.42
<b>Résultat à reporter</b>	<b>+681 623.07</b>

Solde d'exécution d'Investissement D001	6 299.27
Affectation en réserve d'Investissement R1068	6 299.27
Report en Fonctionnement R002	675 323.80

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Opération	Dépenses	Recettes
28 - ACQUISITION DIVERSES - TRAVAUX DE BATIMENTS	85 000	
29 - AGRIAL Achat du site - Futur Centre de Secours de Sartilly	165 000	
30 - LITTORAL	45 000	
31 - NOUVELLE SALLE DE SPORT	260 000	
33 - VOIRIE	370 000	119 000.00
36 BASE NAUTIQUE DE CAROLLES	200 000	50 000.00
40 - ENVIRONNEMENT	45 000	
41 - AGRANDISSEMENT CLSH et CREATION D'UN PREAU	489 000	232 000.00
42 - ABRI CANOT DE SAUVETAGE SNSM BEC D'ANDAINE	156 000	82 000.00
REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNT	190 000	
Amortissements des Immobilisations (Opération d'Ordre)		38 887.01
FCTVA Globalisé / ( 1 220 000 € x 15.482 %)		188 000.00
TRANSFERT ETUDES COMPLEXE EQUIN		75 505.00
001 SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	6 299.27	6 299.27
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (Opération d'Ordre)		555 440.79
<b>TOTAL</b>	<b>2 011 299.27</b>	<b>1 347 132.07</b>
<b>Reste à financer par emprunt</b>		<b>664 167.20</b>

## DETTE

-1 prêt arrive à terme en 2012 pour un montant de **243 918€** au **Crédit Local de France** et une annuité de **24 533€** (taux à **5.64%**)

-1 prêt arrive à terme en 2013 pour un montant de **228 673€** au **Crédit Local De France** et une annuité de **21 004€** (taux à **4.30%**)

-1 prêt pour la Zone Artisanale arrive à terme en 2013 pour un montant de **167 000€** au **Crédit Local de France** et une annuité de **15 403 €** (taux à **4.30%**)

## Discussion

Mme GIARD demande qu'une annonce soit faite dans la presse pour donner les résultats du tri sélectif car Champeaux a obtenu de bons résultats en termes de tonnage.

A ce sujet, concernant l'expérimentation en apport volontaire sur quatre communes dont Champeaux, le Président explique qu'elle sera reconduite pour 2012 sans toutefois être étendue aux autres communes car le contexte des réformes territoriales rend délicat les investissements, Avranches et Granville ne fonctionnant pas de la même manière en terme de déchets.

Le Président précise qu'il y aura des articles de presse à paraître sur cette expérimentation et plus généralement sur la baisse de tonnage des déchets ultimes.

Puis une discussion s'engage sur les avantages et inconvénients de la redevance et de la taxe. Le Président indique que l'on s'oriente plutôt sur le plan national vers un recours à la taxe avec une modification de l'assiette.

Concernant la participation aux dépenses relatives aux activités sportives et pédagogiques du collège, le Président indique que la demande du collège (15.000 €) est supérieure à la participation prévue (12.500 €). Il rappelle que l'effectif est en augmentation pour dépasser aujourd'hui les 300 élèves. Il explique que, sur proposition de la Commission des finances, et en concertation avec Mme GASTEBOIS, Vice présidente déléguée à la Jeunesse, il serait cohérent l'an prochain d'augmenter cette participation.

Mme BRUNAUD-RHYN informe que la Commission de Finances a inscrit à l'ordre du jour de 2013 le principe d'une réponse favorable à la demande du collège, sous réserve de la consultation de la Commission Jeunesse sur ce point.

Quant aux Investissements, M. DATIN rappelle que la somme votée pour l'abri du canot SNSM était de 100.000 €, or, il est demandé de voter 156.000 €.

Le Président répond que plusieurs options sont possibles, notamment pour le raccordement collectif, ce qui explique cette inscription. Il ajoute que l'ouverture des plis a été favorable et que les travaux devraient débiter en mai ou juin.

M. THOUVENOT demande où en sont les démarches avec le SDIS.

Le Président répond qu'il est dans l'attente de la visite du site Agrial, par la Commission travaux du SDIS, qui aura lieu début avril. Il explique qu'à ce jour, cette Commission est réservée à 50 % à cause des frais de désamiantage. L'expérience de St James sur ce point fait que le SDIS est réticent à s'engager dans la réhabilitation de bâtiments. L'autre moitié des membres de cette Commission est favorable au site. Le point fort est qu'il est clôturé et bitumé. Il conclut qu'Agrial aura libéré les lieux en 2013.

M. BACHELIER demande si l'emprunt à 6,85 % peut être renégocié.

Le Président répond que les taux sont de l'ordre de 5,5 à 6 % et qu'il vaut mieux ne pas renégocier en ce moment. Il ajoute que cet emprunt a déjà été renégocié.

M. JOUSSEAUME remarque qu'il n'y a pas de provision pour subventionner une association qui dépasserait dans le courant de l'année la barre des 100 adhérents de moins de 18 ans.

Le Président répond que si une association devient éligible en cours d'année, une étude et un supplément seront envisagés.

Mme LORE demande où en est la politique de suppression des arrêts dans le cadre du transport scolaire et Mme GROSFILS s'insurge car elle estime que la consultation des usagers annoncée s'est transformée en information.

M. THOUVENOT répond que le Conseil Général a voté le 26 mars 2012 les nouvelles règles et les 90 % des arrêts scolaires. En ce qui concerne le canton, il précise que tous les Maires ont été consultés, qu'ils ont tous eu un entretien personnel avec les services du Conseil Général et que la grande majorité de leurs observations ont été prises en compte, tout en conservant la motivation principale du Conseil Général : la sécurité. Il ajoute que l'arrêt concernant le village de Tissey est en cours de discussion avec le Conseil Général.

M. BACHELIER juge cette politique contradictoire à l'heure où le Conseil général se met à subventionner le transport à la demande.

## **ATELIER RELAIS 1 - BUDGET 2012 - H.T.**

### **Section de Fonctionnement**

Elle s'équilibre à 48 939.10€ dont 40 539.10€ d'excédent antérieur reporté 2011.

### Section d'Investissement

Elle s'équilibre à 2 827.56€ qui correspond à l'excédent antérieur reporté 2011.

M. DUTEIL demande quel entretien de bâtiment est prévu cette année (45.939,10 €).

M. le Trésorier répond que cette inscription sert à présenter un budget en équilibre, et qu'on aurait pu présenter un budget en sur équilibre. Le Président ajoute qu'il n'y a pas de travaux prévus en entretien.

### ATELIER RELAIS 2 - BUDGET 2012 - H.T.

#### Section de Fonctionnement

Elle s'équilibre à 13 354.20€, ce qui correspond à l'excédent antérieur reporté 2011.

### BUDGET 2012 - ZONE ARTISANALE - H.T.

#### Section de Fonctionnement

Elle s'équilibre à **2 528 341.67 €** dont

<u>Dépenses :</u>	Travaux	120 000.00€
	Intérêts des emprunts	9 386.00€
<u>Recettes :</u>	Excédent reporté 2011	1 312 968.01€
	Vente Terrains	405 465.00€
	Subvention CDC	47 485.00€
	Subvention équilibre	18 108.57€
	DETR	33 713.99€

Le reste des opérations sont des opérations de comptes de stocks obligatoires.

### Section d'Investissement

La section d'investissement s'équilibre à **3 109 556.77€** dont

Déficit 2011 reporté	1 474 608.47€
Capital des emprunts	213 746.10€

Le reste des opérations sont des opérations de comptes de stocks obligatoires

### SPANC - BUDGET 2012

#### Fonctionnement

La section de Fonctionnement s'équilibre à **16 145.89€** dont **8 145.89€** d'excédent reporté 2011.

### COMPLEXE EQUIN - BUDGET 2012

Section de Fonctionnement - Elle s'équilibre à **480 111.18€**

EXPLOITATION		DEPENSES	EXPLOITATION		RECETTES
COMPTE	INTITULE	VOTE BP	COMPTE	INTITULE	VOTE BP
OO2	Déficit reporté		OO2	Excédent reporté	37 661.18
<b>O11</b>	<b>Total chapitre O11</b>	<b>15 000.00</b>	752	LOYERS LAVERIE	5 400.00
<b>O12</b>	<b>Total chapitre O12</b>	<b>0.00</b>			
<b>O12</b>	<b>Total chapitre O12</b>	<b>0.00</b>			



<b>65</b>	<b>Total chapitre 65</b>	<b>16 061.18</b>	774		437 050.00
<b>67</b>	<b>Total chapitre 67</b>	<b>12 000.00</b>			
<b>O22</b>	Dépenses imprévues	<b>0.00</b>			
<b>23</b>		<b>437 050.00</b>			
	<b>TOTAL</b>	<b>480 111.18</b>		<b>TOTAL</b>	<b>480 111.18</b>

**Section d'Investissement** - Elle s'équilibre à **5 195 423.18€**

INVESTISSEMENT		DEPENSES	INVESTISSEMENT		RECETTES
COMPTE	INTITULE	VOTE BP	COMPTE	INTITULE	VOTE BP
OO1	Déficit reporté	529 564.36	<b>1641</b>	emprunt	<b>805 700.00</b>
2111	terrains	125 000.00	1068	affectation en réserves	541 903.18
2313	ferme des Blins	411 000.00	1321	Etat -DDR	630 000.00
2313	Ecuries	356 000.00	1322	CPER	230 000.00
2313	laverie equine	40 000.00	1322	Conseil Régional	200 000.00
2315	<b>RAR</b>	12 338.82	1323	Conseil Général	670 000.00
2315	Pistes	2 141 270.00	21		437 050.00
2315	Arrosage Pistes	402 000.00	1326	Feder	140 000.00
2315	VRD	805 000.00	1328	Fonds Communs	1 100 000.00
2315	Eaux Pluviales	114 000.00	1328	Fonds Eperon	350 000.00
2315	assaint non collectif	70 000.00	1341	DETR/LAVERIE	26 770.00
2317	voirie terrain autrui	86 250.00	13241	Commune de DRAGEY	33 000.00
2158	matériel	88 000.00			
	Matériel divers	15 000.00	24	VENTE DE TERRAINS	31 000.00
	<b>TOTAL</b>	<b>5 195 423.18</b>		<b>TOTAL</b>	<b>5 195 423.18</b>

M. le Trésorier précise que le choix a été fait de présenter un budget annexe comprenant l'ensemble de l'opération.

M. SEVIN ajoute que cela permet d'avoir une vue globale mais que les dépenses réalisées ne figurent plus, ce qui fausse un peu la lecture de ce budget annexe.

M. JOUSSEAUME explique qu'il s'abstiendra au motif qu'il s'oppose à la réalisation d'une base nautique dans une chapelle.

**Après délibéré,**

**Le Conseil Communautaire,**

**Suivant l'avis du Bureau,**

**Suivant l'avis de la Commission des Finances,**

**- APPROUVE le Budget général et les 5 Budgets annexes 2012**

**Adopté à 25 voix POUR et 1 ABSTENTION**

L'ordre du jour étant épuisé le Président lève la séance à 19h10.